



Delais de déblochage des fonds lors d'une vente

Par **Marante**, le **08/05/2014** à **21:17**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

Il y a 2 semaine nous avons signé devant un notaire pour la vente de mon appartement. J'ai fait un crédit et le notaire doit me donner l'argent que lui a versé la banque. Or à ce jour donc 2 semaine je n'ai toujours rien sur mon compte est-ce légal ? J'ai entamé les travaux croyant recevoir mon chèque et je n'ai rien. Quels sont mes recours ? Je lui ai téléphoné il y a 1 semaine et il m'a dit qu'il allait voir avec la trésorerie. [smile7][smile7]
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **moisse**, le **10/05/2014** à **09:32**

Bonjour,
Habituellement le paiement est immédiat et le notaire, étant en possession des fonds, les transfère au vendeur dès la signature de l'acte authentique.

Par **Lag0**, le **11/05/2014** à **11:23**

Bonjour,
Mais s'agissant d'un virement d'une grosse somme, il y a généralement un délai de 2 à 3 semaines avant de pouvoir disposer des fonds.